



L'entrée au Panthéon de Marc Bloch

9) L'arrestation et l'assassinat



Devantage de documents en ligne

1) Texte : Extraire de Marc Bloch, fusillé, un article de son ami Lucien Febvre, dans la revue Les annales

Marc Bloch, dans sa cellule, restait calme, souriant et gai. Oui, gai. « *Il nous encourageait, raconte un de ses compagnons de captivité, il nous ranimait, il nous parlait de la France et de son passé, il ne désespérait jamais...* » Et cependant, il n'avait pas d'illusions sur le sort qui l'attendait. A Lyon, on se préoccupait de le sauver, on combinait des plans d'évasion... Trop tard. Le 16 juin 1944, quand on vint l'extraire de sa cellule pour l'emmener mourir, très loin, dans l'anonymat - il était prêt. Il n'est pas mort seulement en martyr d'une patrie dont il connaissait, mieux que personne, l'éternelle grandeur. Songeant à ses dernières lettres, à ses dernières conversations, à cette épuration continue de sa pensée et de ses sentiments, j'ai envie de dire, je dis qu'il est mort d'une mort sainte. Il est mort. Et je n'arrive pas encore à réaliser pleinement tout ce qu'impliquent ces trois petits mots. Pour la Science, pour la France, pour les Annales aussi et pour moi-même.

Marc Bloch, fusillé, Lucien Febvre, In Mélanges d'histoire sociale, N°6, 1944. pp. 5-8.

2) Texte : Extrait d'un entretien avec Peter Schöttler, historien

On sait que Marc Bloch est arrêté à Lyon par la Gestapo - et non par la Milice comme cela a souvent été dit -, au matin du 8 mars 1944, sur le pont de la Boucle, au cours d'une vaste opération lancée le 6 mars dans la région contre les membres des MUR (Mouvements Unis de la Résistance). Dès le 16 mars, la presse de Vichy et la presse allemande annoncent son arrestation. [...]

Marc Bloch est alors emprisonné dans la cellule 75 de la prison de Montluc, avec une demi-douzaine de codétenus. Il n'est pas anodin qu'il n'ait pas été emprisonné dans la tristement célèbre « baraque aux Juifs ». Sans doute est-il pris alors pour un dirigeant de la Résistance, communiste, dangereux et dépositaire d'informations cruciales. Cela explique pourquoi Marc Bloch, pourtant reconnu comme Juif, n'a pas été déporté - comme l'ont été la plupart des détenus juifs à Montluc - et pourquoi, au moment du procès de Klaus Barbie en 1987, son cas n'a pas été retenu parmi ceux relevant du crime contre l'humanité, imprescriptibles, et seuls susceptibles donc d'être jugés.

Pendant des jours, Marc Bloch est interrogé dans les locaux de la Gestapo à grand renfort de tortures - coups de poing, coups de fouet, bains d'eau glacée... Cet interrogatoire, on le connaît grâce au procès-verbal dressé par la Gestapo et conservé aujourd'hui aux Archives nationales. Après avoir, d'après l'un de ses codétenus, tenté de se pendre pour éviter de parler, Marc Bloch commence, conformément aux consignes des résistants, à donner des informations - assez pour que les coups cessent, suffisamment peu pour éviter de livrer des informations compromettantes pour ses compagnons de lutte. [...]

Quant à la fin de l'histoire - l'exécution, le 16 juin 1944, de 30 prisonniers de Montluc, à proximité de la commune de Saint-Didier-de-Formans -, on la connaît par le témoignage des deux seuls survivants.

Voici comment l'un d'eux a rapporté la scène : « *Dès que nous avons franchi quelques mètres à l'intérieur du pré, nous étions abattus à coups de rafales de mitraillette tirées dans le dos. En ce qui me concerne, j'ai été seulement blessé à la poitrine. [...] J'ai fait le mort. [...] Lorsque l'exécution a été terminée, les tueurs ont passé vers chaque cadavre et ont à nouveau tiré une rafale sur chacun. [...] A ce moment, j'ai reçu trois balles dans la tête.* » Ce n'est que plusieurs mois plus tard que sa famille et ses amis identifieront le corps du « supplicié n° 14 » comme étant celui de Marc Bloch. A cette date, Simonne est déjà morte, emportée par la maladie quelques jours après l'exécution de son époux, sans avoir su ce qu'il lui était arrivé.

Entretien avec Peter Schöttler, *L'Histoire* N°535, septembre 2025 (page 37 à 40)

3) Émission de radio : Un épisode de l'émission *Le cours de l'histoire*



Avec Laurent Douzou, historien, et Cécile Vast, historienne

Pour votre thème, la partie la plus utile est à partir de la minute 52.

+ Questions d'aide à la réflexion

- Quand est-il arrêté ?
- Où est-il enfermé ?
- Que lui arrive-t-il ?
- Quelles sont les circonstances de sa mort ?